

24 juin 1770.

Acte de vente de Madeleine-Joseph Hiché, dame Ignace Perthuis, fille et unique héritière de Henry Hiché, à William Grant d'un terrain sis et situé dans le faubourg Saint-Roch de la ville de Québec contenant environ quatre-vingt-six arpents en superficie.

Contrat sous seing privé du 24 juin 1770, avec George Sucklin et Daniel Galway comme témoins.

28 mai 1781.

Acte de foi et hommage de William Grant, un des membres du conseil de Sa Majesté, pour "le fief et seigneurie de Saint-Roch démembré du fief de la Rivière Saint-Charles" (fief Saint-Joseph ou de Lespinay) (1).

Fois et hommages, régime anglais, cahier 1, folio 350.

SEIGNEURIE DE NOTRE-DAME-DES-ANGES

10 mars 1626.

Acte de concession de Henry de Lévy, duc de Ventadour, pair de France, lieutenant-général pour Sa Majesté au gouvernement de Languedoc et vice-roi de la Nouvelle-France, aux Pères de la Compagnie de Jésus, de la "quantité de quatre lieues de terre tirant vers les montagnes de l'ouest ou environ, scituées partie sur la rivière Saint-Charles, partie sur le grand fleuve Saint-Laurent, d'une part bornées de la rivière nommée de Ste-Marie, qui se décharge dans le susdit grand fleuve de St. Laurent, et de

(1) William Grant, à cause de son influence, fut reçu à la foi et hommage pour le "fief et seigneurie" de Saint-Roch, mais il n'en reste pas moins établi, comme le remarque en marge de cette pièce un officiel du temps, qu'il n'y a jamais eu de "fief et seigneurie" de Saint-Roch. Le terrain de la Maison Blanche était tout simplement une terre et il fut adjugé comme tel à Henry Hiché le 1er octobre 1720.